


INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 20 juin 1974

Capital social : 7,2 milliards FCFA

Capitaux propres : 10,45 milliards FCFA
 (-25,5%)

Participation Financière Publique : 10%

PCA : KONE Daouda Soukpafo

DG : SILUE Navigué René

Adm MPPEEP : ASSA Kouassi Georges & Mme N'GOM née CAMARA Aminata

Effectif : 431 (+2,37%)

Filiales & participations : OIC (1,66%), ANADER (1,00%)

À propos de la CIDT

La **Compagnie Ivoirienne pour le Développement du Textile (CIDT)** est une société agro-industrielle exerçant dans la filière coton en Côte d'Ivoire. Elle a pour principale activité l'égrenage du coton-graine, ainsi que la commercialisation de la fibre et de la graine de coton. La CIDT a aussi la charge de l'encadrement des exploitants agricoles de la filière cotonnière.

En 2024, ce sont entre autres :

- ❖ 32 715 tonnes de coton-graine, 19 350 tonnes de graines de coton et 17 613 tonnes de fibres de coton en termes de production ;
- ❖ 16 261 exploitants agricoles encadrés.

REPARTITION DU CAPITAL

Actionnariat	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	10,00
COIC SA	90,00

PERSPECTIVES 2025

Pour l'année 2025, les objectifs poursuivis par la CIDT concernent entre autres :

- ❖ l'élaboration d'un plan de restructuration de la société, incluant une réduction des effectifs et des charges d'exploitation ;
- ❖ l'amélioration des rendements des plantations, à travers le recadrage des fiches techniques et de l'itinéraire des nouvelles semences adaptées à l'environnement local.

PERFORMANCES FINANCIÈRES EN 2024

L'exercice 2024 a été marqué par une baisse de 17,4% de la production de coton-graine, s'établissant à 32 715 tonnes, en raison de la réduction du nombre de producteurs (-15,9%), des superficies emblavées (-16,4%) et des effets imprévisibles de la pluviométrie. Ainsi, le rendement moyen des parcelles a reculé de 1,2%, s'établissant à 726 kg/ha.

A l'inverse, l'activité industrielle a connu une amélioration avec 17 613 tonnes de fibre de coton produites (+27,6%) et 19 350 tonnes de graine (+25,9%) pour des rendements fibre et graine respectifs de 44,3% et 48,7%.

Sur le plan commercial, **le chiffre d'affaires a enregistré une baisse de 10%, pour se fixer à 30,76 milliards FCFA.** Cette régression résulte principalement de la baisse de 14,5% du prix de vente de la fibre sur le marché international, passant de 1 397 FCFA en 2023 à 1 195 FCFA en 2024. Ce recul est survenu malgré la hausse de 27,6% des volumes de fibre vendus en 2024.

La subvention d'exploitation, comprenant le soutien des bailleurs (AFD) et de l'État de Côte d'Ivoire pour les intrants, a chuté de 46,8% en 2024 pour s'établir à 2,12 milliards FCFA. En revanche, les productions stockées ont progressé de 439,6% en se fixant à 2,23 milliards FCFA.

D'une manière générale, les produits d'exploitation s'élevèrent à 41,51 milliards FCFA, en légère hausse de 2% par rapport à 2023. Les charges d'exploitation, quant à elles, ont enregistré une hausse de 14,3% pour se fixer à 44,58 milliards FCFA. Cette augmentation est principalement due à la hausse des postes « autres charges » (+422,6%), « impôts et taxes » (+26,4%), « transports » (+23,8%) et « achats de matières premières et fournitures liées » (+19,7%).

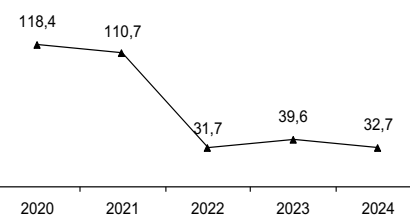
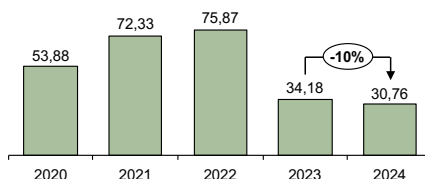
Le résultat d'exploitation qui en découle est déficitaire de 3,06 milliards FCFA contre un excédent de 1,7 milliard FCFA l'exercice précédent. Le résultat financier est également déficitaire de 470,4 millions FCFA, tout comme sur l'exercice 2023 dont le déficit s'est fixé à 483 millions FCFA.

En définitive, l'exercice 2024 s'est soldé par un résultat net déficitaire de 3,57 milliards FCFA contre un bénéfice de 842 millions FCFA réalisé en 2023.

Les impôts dus à l'Etat, au titre de l'exercice 2024, ont connu une baisse de 9,2% pour se fixer à 1,11 milliard FCFA (dont 1,08 milliard FCFA d'impôts et taxes et 35 millions FCFA d'impôts BIC) contre 1,23 milliard FCFA en 2023.

FAITS MARQUANTS

- Baisse du prix moyen de vente de la fibre de coton sur le marché international de 14% ;
- Pluviométrie irrégulière dans la zone d'intervention de la CIDT, contribuant à la baisse de la production agricole de 16% ;
- Désignation par l'Etat de Côte d'Ivoire de Madame N'GOM née CAMARA Aminata en qualité de deuxième Administrateur, représentant l'Etat, en remplacement de feu Monsieur FANNY Ibrahima.

Production de coton-graine (en Milliers de tonnes)

Chiffre d'affaires (milliards FCFA)

Résultat net (milliards FCFA)
